

COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Rapport de la Commission de Gestion et des Finances concernant le préavis municipal N° 003/2022 relatif à l'adoption des comptes 2021.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après avoir reçu les comptes 2021 annotés, les membres de notre commission ont été accueilli le 23 mai 2022 par Monsieur Laurent Bardet, Syndic, et Madame Anick Delay, Boursière communale, pour répondre à nos éventuelles questions.

D'une analyse globale de la pandémie sur les comptes, il en relève que celle-ci aurait eu un impact non significatif, voir difficilement notable.

Néanmoins, les éléments suivants ont été relevés :

- Diminution de charge liées à des projets ou manifestation habituellement organisés.
- Malgré des charges de nettoyage liées au Covid, pas d'impact significatif n'a été étonnamment observé sur la globalité des frais liés à l'instruction publique ni à la gestion du complexe du Bois-de-Chêne. Ces montants étant relativement faible face à la facture globale.
- Le compte des Domaines et bâtiments est stable, voire en légère hausse par rapport à la moyenne de dernières années, malgré le loyer de l'auberge réduit d'environ 48'000.- CHF. Concernant ce point précis, à noter que sur 2020 et 2021, la pandémie aura représenté un total d'un peu plus de 6 mois de loyers non perçus, dont environ 3.5 mois en 2021.
- Une diminution des revenus fiscaux était attendue mais ne s'est pas observée.

En dehors de ces points sur la pandémie et dans la continuité de ces dernières années, il en relève que les comptes 2021 sont bénéficiaire et en accord avec le budget, en tenant compte des variations de charges et revenus liés à l'imposition, qui a principalement un impact sur les chiffres du compte Finance (n°2), Police (n°6) et Sécurité sociale (n°7).

Pour information, extrait des comptes de fonctionnement 2021 :

Comptes	Désignations	Budget 2021		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	677 300,00	123 200,00	596 359,41	172 627,77
2	Finances	1 439 745,00	6 093 950,00	1 602 678,23	2 857 795,67
3	Domaines et bâtiments	440 100,00	1 283 390,00	448 883,75	1 360 918,00
4	Travaux	407 850,00	156 700,00	365 728,45	188 109,10
5	Instr. publique et cultes	364 350,00	82 000,00	332 418,66	79 633,50
6	Police	237 060,00	0,00	223 685,28	98 889,42
7	Sécurité sociale	4 402 710,00	0,00	1 176 846,68	256 274,95
8	Services industriels	77 600,00	60 000,00	170 514,21	181 939,28
	Total	8 046 715,00	7 799 240,00	4 917 114,67	5 196 187,69
	Excédent		-247 475,00		279 073,02

Quelques pièces comptables ont également été vérifiées par une partie des membres de la commission en présence de Mme Delay.

Notre commission a également passé en revue le rapport de gestion 2021 de la municipalité sans y trouver l'observation particulière hormis ceux déjà traités ci-dessus.

Les comptes qui vous sont présentés ce soir par la Municipalité ont été vérifiés par l'organe de contrôle de la Commune qui a rendu son rapport sans mention spéciales. Nous avons pris connaissance de ce rapport qui conclut à une bonne tenue des comptes conformément à la loi et obligations en vigueur.

En plus des comptes de la commune, nous avons également revu les compte 2021 de la SIAEP (Service Intercommunal Coinsins Duillier d'Alimentation en Eau Potable). Après le survol des différentes rubriques, nous constatons une bonne tenue des comptes, avec de surcroit la satisfaction de notre municipalité envers cette collaboration. Notre commission recommande l'approbation de ces comptes.

En conclusion la Commission de Gestion et des Finances prie le Conseil Général d'accepter le préavis N°003/2022 tel que formulé par la Municipalité et propose de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général

Vu :

- Le préavis Municipal N°003/2023, relatif à l'adoption des comptes 2021.
- Les comptes 2021 présentés par la municipalité.

Ouï : le rapport de la Commission de Gestion et des Finances.

Considérant : que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide

1. D'accepter les comptes 2021 tels que présentés.
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2021.

Coinsins, le 12 juin 2022

La Commission de Gestion et des Finances

Yannick
SUBLET
Président



Lucy
NIGGLI



Nicolas
CHABAL



Serge
DURST



Léon
SPICHIGER

